



UNC-INFOS

LETTRE MENSUELLE DU SIÈGE DE
L'UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

N°159 - Mai 2025 - uncdir@unc.fr

(C) Jean-Raphaël Drahi

(C) ECPAD

Éditorial

La pédagogie étant l'art de la répétition, ce numéro d'*UNC-Infos* revient avant tout sur le programme de l'assemblée générale et du conseil des départements des 23 et 24 mai. Vous trouverez ci-dessous une synthèse des retours qui sont attendus du siège de la part des fédérations départementales. Rendez-vous donc à Paris fin mai !

Xavier Pons
Directeur administratif

Agenda

23 et 24 mai - Rappel des échéances

📅 **lundi 5 mai**

Envoi au siège des dossiers des candidats pour l'élection au conseil d'administration national.

Envoi au siège du nom du représentant du département à l'assemblée générale.

📅 **lundi 12 mai**

Envoi au siège du nom des participants au conseil des départements.

Assemblée générale

Chaque fédération départementale a reçu un formulaire de candidature afin de proposer un ou des candidats, parmi les personnes physiques membres des associations locales de leur ressort, pour le renouvellement des membres du conseil d'administration concernés. Chaque candidature doit comporter obligatoirement l'extrait de la délibération du conseil d'administration de la fédération départementale, ou l'accord de tous les membres du bureau de la fédération concernée, signé de son président ou du vice-président et de son secrétaire.

Chaque candidature doit être également accompagnée d'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation.

Les dossiers devront parvenir au siège de l'UNC pour le 5 mai.

Enfin, toutes les fédérations départementales doivent être représentées à cette réunion statutaire par leur président ou un adhérent mandaté, par le biais de la fiche d'inscription.

Le nom est à communiquer au siège national pour le 5 mai.

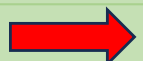
Rappel : le vote par procuration est interdit.

Assemblée générale (suite)

Les convocations à l'AG ont été adressées à toutes les fédérations départementales le 11 avril. Chacune d'elle a été informée du nombre de voix dont elle dispose, en fonction de son effectif à jour au 31 décembre 2024 (cf. statuts, article 5 alinéa 7).

Ont été joints à cette convocation, avec la feuille d'inscription :

- l'ordre du jour arrêté par le CAN, sur proposition du bureau national,
- le rapport moral et d'activités 2024,
- le rapport de gestion 2024 et le budget prévisionnel 2026,
- la motion de législation et la déclaration d'action civique et de mémoire 2025,
- le formulaire de candidature pour le renouvellement des membres du conseil d'administration concernés,
- les redevances 2024 (nombre de voix).



Modalités pratiques

Les frais de déplacement sont à la charge du siège national, sur présentation de justificatifs : 1 nuit avec un plafond de 155 € pour une chambre avec petit-déjeuner, taxe de séjour incluse ; 2 repas à 35 € ; 1 aller-retour en train en 1^{re} classe de la gare la plus proche du domicile à Paris ; 2 allers-retours en métro.

Où : mairie du 8^e arrondissement, **3 rue de Lisbonne** (entrée principale à la différence de l'année dernière), Paris 8^e - Métro : Saint-Augustin (ligne 9) ou Saint-Lazare (lignes 3, 12, 13 et 14).

Accueil : à partir de 13h30

N'oubliez surtout pas de vous munir d'une pièce d'identité pour vous présenter à l'accueil.

Conseil des départements

Le conseil des départements s'adresse aux présidents des départements ou à leur représentant. Ceux-ci peuvent venir accompagnés

Tous ces déplacements sont à la charge des départements, à l'exception du déjeuner, mais uniquement pour le président ou son représentant, pas pour les accompagnateurs qui payent leur déjeuner.

Merci de signaler pour le 12 mai au plus tard votre participation ou non : sophie@unc.fr

Programme de la journée du 24 mai

- ☛ **8h15** : Accueil-café
- ☛ **9h30** : Ouverture par le président national
- ☛ **10h00** : Table ronde sur l'avenir du monde combattant
- ☛ **11h15** : Point de situation sur l'aide aux blessés et témoignages
- ☛ **12h00** : Déjeuner
- ☛ **13h45** : Point de situation sur le recrutement
- ☛ **14h15** : Point de situation sur les éditions régionales de *La Voix du Combattant*
- ☛ **15h00** : Echange libre avec la salle
- ☛ **16h15** : Conclusion du président national
- ☛ **16h30** : Fin du conseil des départements

Conseil des départements (suite)

Modalités pratiques

Où : École militaire, amphithéâtre de Bourcet - 1, place Joffre, Paris 7^e - Métro : École militaire (ligne 8) ou La Motte-Picquet Grenelle (lignes 6, 8 et 10).

Modalités d'accueil : à partir de 8h15.

Modalités d'inscription

Les fédérations départementales ont reçu le 17 avril la note d'organisation du conseil des départements dans laquelle est détaillé le processus d'inscription. Le lien actif pour s'enregistrer sur la plateforme a été envoyé aux mêmes destinataires le 22 avril.

<http://www.paris-ecole-militaire.fr/fr/forms/conseildesdepartements1>

Après avoir rempli le formulaire, il suffit de s'enregistrer (en bas à droite) [1]. Votre demande d'enregistrement est envoyée au siège national qui la valide. Vous recevez alors dans les jours qui suivent par courriel une invitation numérique à votre nom avec un QR code [2] qu'il faudra présenter à l'entrée de l'École militaire le 24 mai, soit en format numérique, soit imprimée, **dans tous les cas accompagnée d'une pièce d'identité.**

Attention, il faut faire une demande par personne.

Si vous venez accompagné,

l'accompagnant doit faire une demande d'enregistrement également.

1

"Conseil des départements"

À L'ÉCOLE MILITAIRE
LE 24 MAI 2025
DE 09H00 À 17H00

Lieu : AMPHITHÉÂTRE DE BOURCET

MODALITÉS D'ACCÈS
Accueil et filtrage de 08H00 à 09H15

Accès au 1, place Joffre - 75007 Paris (gratuit uniquement)

2

"Conseil des départements"

À L'ÉCOLE MILITAIRE
LE 24 MAI 2025
DE 09H00 À 17H00

Lieu : AMPHITHÉÂTRE DE BOURCET

MODALITÉS D'ACCÈS
Accueil et filtrage de 08H00 à 09H15

Accès au 1, place Joffre - 75007 Paris (gratuit uniquement)

QR Code : 10000332628

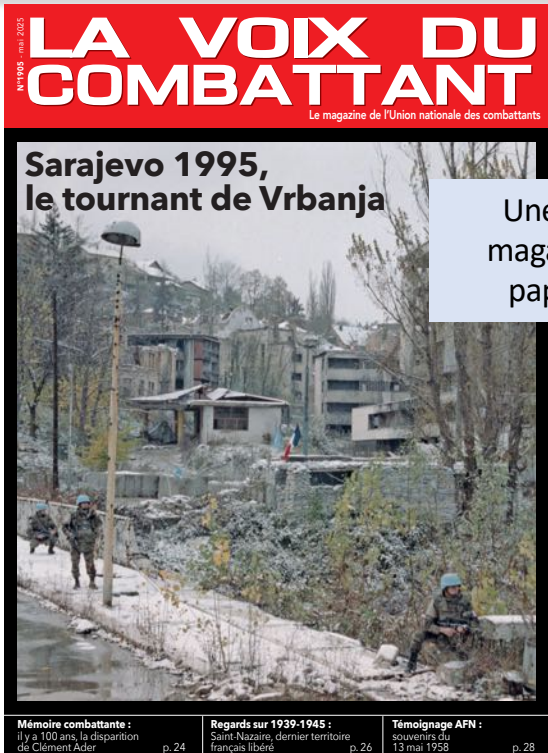
Si vous ne suivez pas cette procédure, vous ne pourrez pas rentrer à l'École militaire.

Accueil
-
1, place Joffre

Café et déjeuner
-
Rotonde Gabriel

Conseil des départements
-
Amphithéâtre de Bourcet

La Voix du Combattant



Une du magazine papier



Une du dossier pour les réseaux sociaux

À l'instar de ce qui avait été fait sur l'attentat du Drakkar ou sur l'Indochine, *La Voix du Combattant* de mai vous offre un dossier spécial de 11 pages sur l'ex-Yougoslavie, à l'occasion du 30^e anniversaire de la reprise du pont de Vrbanja à Sarajevo, dernière charge à la baïonnette de l'armée française, avec, comme à l'accoutumée, de nombreux témoignages des acteurs de ce fait d'armes.

Alors bonne lecture et surtout n'hésitez pas à faire circuler parmi vos proches le lien ci-joint qui permet de «feuilleter» ce dossier spécial :

<https://www.calameo.com/read/0061880653d5c2f011ee6?authid=mtqnfTMf6B4e>

Du côté du magasin

Rappel : un bon de commande spécial « produits cadets » vous a été envoyé. N'hésitez pas à passer vos commandes au magasin !

Comité consultatif social et solidarité

Le comité a tenu sa première réunion de l'année, le 27 mars, sous la présidence de Marie-Annick Allair (UNC-22), en présence d'Alain Burgaud (UNC-85), Michel Cottignies (UNC-34), Dominique Germain (UNC-67) et Siham Safi (secrétaire du comité).

67 dossiers ont été étudiés :

- ☛ 30 pour des veuves d'anciens combattants (AC) et de soldats de France (45 %),
- ☛ 23 pour des AC d'Indochine et d'AFN (34 %),
- ☛ 3 pour des AC des Opex (5 %),
- ☛ 9 pour des soldats de France (14 %),
- ☛ 1 pour un pupille de la Nation (1 %),
- ☛ 1 pour un membre associé (1 %).

55 aides ont été accordées pour un montant de 23 650 €, 9 dossiers ont été rejetés et 3 ajournés.